



**JOURNÉE  
DE FORMATION  
MÉDICALE  
EN DÉPENDANCE ET  
SANTÉ MENTALE**  
en présentiel

**DÉDIÉE AUX MÉDECINS  
OMNIPRATICIENS ET IPS ŒUVRANT  
EN MILIEU CARCÉRAL PROVINCIAL**

**15 et 16 JUIN 2023**

Souper conférence +  
Journée de développement professionnel  
Hôtel Hilton de Laval

organisé par

**CPMD**

Communauté de pratique médicale en dépendance

# Programme détaillé

## Souper conférence - TDAH et détention (15 juin)

Espace rencontre du restaurant Le Quartz (salle située au fond du restaurant)

17 h 30 ACCUEIL ET BOUCHÉES

18 h 30 CONFÉRENCE

Par Dre Catherine Chartrand

**Objectifs :**

- Effectuer un bref survol du TDAH chez l'adulte;
- Nommer la prévalence du TDAH au sein de la population carcérale;
- Discuter des bénéfices à traiter le TDAH chez l'adulte et en particulier en milieu de détention;
- Discuter des enjeux quant à l'évaluation et le diagnostic en milieu provincial carcéral;
- Nommer les choix de traitements (psychostimulants, non stimulants et autres traitements);
- Aborder des pistes de solution pour éviter le mésusage de psychostimulants en milieu carcéral.

19 h 30 REPAS ET ÉCHANGES

## Journée de formation dépendance et santé mentale pour les MD et IPS du carcéral provincial (16 juin) - Salle Modulable (Club corporatif)

08 h 15 Mot de bienvenue et présentation de la journée, mot du MSSS

08 h 35 Tour de salle (présentation de chacun, des lieux de pratique et attentes)

09 h 00 MÉDICATIONS À ÉVITER EN DÉTENTION ET TRUCS DU MÉTIER (50 min)

Par Dre Geneviève Côté

**Objectifs :**

- Connaître les médicaments à risque d'abus et de mésusage en milieu carcéral et réviser leurs indications thérapeutiques;
- Évaluer les options médicamenteuses afin d'éviter ceux à faible index thérapeutique ou à haut risque de complications en cas de mésusage;
- Discuter de diverses approches possibles en cas de dissimulation de la médication (modifier le mode d'administration, conversion de molécule ou modification du traitement).

Discussion et échanges sur les pistes de solution lors de dissimulation et le retour du CMQ sur le sujet (20 min)

Animé par Dre Valérie Jodoin

10 h 10 PAUSE

10 h 25 LA BONNE GESTION DES OPIOÏDES (45 min)

Par Dre Marie-Ève Goyer

**Objectifs :**

- Revoir brièvement les indications reconnues de prescription d'opioïdes;
- Savoir comment encadrer les prescriptions d'opioïdes (incluant lors de l'initiation ou la poursuite de prescriptions);
- Identifier les situations où un sevrage ou un transfert vers des opioïdes à longue action peuvent être envisagées;
- Discuter des ordonnances d'approvisionnement plus sécuritaire (APS) et les raisons cliniques derrière ce choix.

11 h 10 LE TAO EN MILIEU CARCÉRAL : DÉFIS ET ASTUCES (50 min)

Par Dre Ann-Sophie Allard et Dre Ève Guillotte

**Objectifs :**

- Effectuer un portrait du trouble d'usage d'opioïdes (TUO) en milieu carcéral et de la mortalité et la morbidité qui y sont associés;
- Discuter des anciennes conduites et des données probantes actuelles sur le traitement du TUO;
- Évaluer un TUO et débiter le TAO en milieu carcéral;
- Discuter des recommandations sur TAO en milieu carcéral;
- Discuter des recommandations de la gestion de l'APS en détention;
- Envisager des propositions d'arrimage avec milieu clinique externe.

Discussion et échanges sur la présentation et proposition d'outils élaborés pour la pratique (20 min)

Animé par Dre Valérie Jodoin

## 12 h 20 LUNCH

### 13 h 20 LA GESTION DU SEVRAGE D'ALCOOL ET DU GHB EN DÉTENTION (40 min)

Par Dr Christophe Haméon-Plante

**Objectifs :**

- Évaluer le patient et les risques liés au sevrage d'alcool lors de la détention;
- Intervenir adéquatement lors de la prise en charge médicale et du suivi du sevrage d'alcool en milieu carcéral ;
- Choisir et initier la médication d'aide à l'abstinence et à la diminution de la consommation d'alcool;
- Évaluer le patient et les risques liés au sevrage au GHB lors de la détention;
- Intervenir adéquatement lors de la prise en charge médicale et du suivi du sevrage de GHB en milieu carcéral.

Discussion et échanges sur le sujet et proposition d'outils élaborés pour la pratique (15 min)

Animé par Dre Valérie Jodoin

### 14 h 15 COMMENT Y METTRE DE L'ORDRE?

#### TROUBLES INDUITS, TROUBLES CONCOMITANTS, POLYMÉDICATION (60 min)

Par Dre Myriam Leblanc

**Objectifs :**

- Discuter des enjeux liés au diagnostic des conditions psychiatriques fréquemment rencontrées en milieu correctionnel;
- Discuter des traitements pharmacologiques des conditions psychiatriques courantes en milieu correctionnel;
- Privilégier des approches qui limitent la polypharmacie;
- Comprendre les suivis nécessaires aux divers traitements pharmacologiques;
- Discuter des approches non-pharmacologiques pouvant être utilisées dans le traitement de ces conditions.

## 15 h 15 PAUSE

### 15 h 30 PSYCHIATRIE LÉGALE : QUOI SAVOIR ET RETENIR! (45 min)

Par Dr Mathieu Dufour

**Objectifs :**

- Comprendre le cheminement du patient nécessitant un avis et évaluation en psychiatrie légale;
- Démêler les concepts de responsabilité légale, d'aptitude à comparaître, de F48, de P28, et autres;
- Comprendre le rôle de l'omnipraticien en détention, du psychiatre légiste, du DPCP, de la commission d'examen en santé mentale et du TAQ dans le cheminement légal du patient avec problème de santé mentale;
- Discuter des enjeux de partage d'information entre les professionnels dans un contexte de psychiatrie légale.

## 16 h 15 MOT DE CLÔTURE : Quoi retenir et quelles seront les suites?

## 16 h 30 - 17 h 30 : COCKTAIL RÉSEAUTAGE

→ Cette activité de formation médicale continue s'adresse aux médecins omnipraticiens et infirmières praticiennes spécialisées (IPS) oeuvrant en milieu carcéral.

# Conférencier.e.s

## Ann-Sophie Allard, MD

Médecin omnipraticienne, chargée d'enseignement clinique, Université Laval; Centre de réadaptation en dépendance de Québec (volet régulier et proximité), CIUSSS de la Capitale Nationale; Centre de Détention de Québec.

## Catherine Chartrand, MD, FRCPC

Médecin Psychiatre, professeure adjointe de clinique, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, Montréal.

## Geneviève Côté, MD

Médecin omnipraticienne, médecin régional pour le Québec, Services Correctionnels Canada.

## Mathieu Dufour, MD, FRCPC

Médecin Psychiatre légiste; adjoint au chef de département de psychiatrie, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, Montréal.

## Marie-Ève Goyer, MD, MSc, CCMF (MT)

Médecin omnipraticienne, professeure agrégée de clinique, département de médecine familiale et médecine d'urgence, Université de Montréal; directrice scientifique, équipe de soutien clinique et organisationnel en dépendance et itinérance (ESCODI); cheffe adjointe des programmes spécifiques, CIUSSS Centre-Sud de-l'île-de-Montréal.

## Ève Guillotte, MD

Médecin omnipraticienne, coordonnatrice médicale aux Services réguliers, médecin aux Services à exigences bas seuil Relais, Programme CRAN, Direction de la Santé mentale et dépendance, CIUSSS CCSMTL.

## Christophe Haméon-Plante, MD

Médecin omnipraticien, Clinique Saint-Hyacinthe, GMF Maska; Établissement de détention de Sorel.

## Valérie Jodoin, MD, CCMF (MU)

Médecin omnipraticienne, chef de service médical, médecine carcérale pour le CIUSS du Nord de l'île de Montréal; Établissement de détention de Montréal, Établissement de détention de Rivière-des-Prairies, CIUSSS des Laurentides, Établissement de détention de St-Jérôme.

## Myriam Leblanc, MD, FRCPC

Médecin Psychiatre, cheffe des services externes et carcéraux, Institut de psychiatrie légale Philippe-Pinel; professeure adjointe de clinique, Université de Montréal.

## Accréditation

Ces activités sont réservées aux médecins omnipraticiens, psychiatres et IPS, ayant une pratique médicale en milieu carcéral provincial, et sont accréditées par la Direction du développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal :

• **Sooper-conférence du 15 juin** : 1.5 crédits Mainpro+ (Collège des médecins de famille du Canada); 1.5 heures/section 1 (Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada); 1.5 heures/catégorie A (Collège des médecins du Québec).

• **Journée de formation du 16 juin** : 6 crédits Mainpro+ (Collège des médecins de famille du Canada); 6 heures/section 1 (Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada); 6 heures/catégorie A (Collège des médecins du Québec).

## Hébergement

Hôtel Hilton Montréal/Laval  
2225 A. des Laurentides  
Laval, QC H7S 1Z6

*Un stationnement gratuit sera disponible.*

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Kathy Tremblay à :  
kathy.tremblay.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.